



# Chine – Taïwan : les dessous du conflit



© BBC News Afrique

Le Scolan Marie  
Werra  
Août 2022



**Marie Le Scolan** est étudiante en M1 Relations Internationales à Sciences Po Strasbourg. Elle est spécialisée, géographiquement, dans la géopolitique de l'Asie-Pacifique, et thématiquement, dans les domaines des guerres psychologiques et cognitives, des guerres de l'information, et des stratégies d'influence. Elle a une appétence particulière pour la géopolitique de la République Populaire de Chine, du Japon et de Taïwan, ainsi que pour les conflits maritimes en mer de Chine.

Les propos exprimés par l'auteur n'engagent que sa responsabilité

© Tous droits réservés, Paris, Werra, Août 2022



# INTRODUCTION

---

Le 2 août 2022, Nancy Pelosi a rendu une visite officielle à Taïwan. En tant que présidente de la Chambre américaine des représentants, elle est au troisième rang de la hiérarchie américaine. Une telle visite diplomatique des Etats-Unis à Taïwan ne s'était pas tenue depuis 1997. Cette visite s'est maintenue en dépit des protestations de la République Populaire de Chine. L'importance de la couverture médiatique réalisée de cet événement ainsi que la fermeté des menaces prononcées par Pékin n'ont laissé indifférent aucun spécialiste, ni aucun politicien.

Le 4 août 2022, la réponse pékinoise tombe : selon le Ministère de la Défense de Taïwan, de « multiples missiles balistiques » ont été tirés dans le détroit de Taïwan par la République Populaire de Chine. Dans une ère de renouveau des conflictualités, une escalade des tensions et de la rivalité sino-américaine est à craindre.

Le 10 août 2022, la République Populaire de Chine publie un livre blanc traitant de la question taïwanaise. La RPC réaffirme son intention de vouloir réintégrer Taïwan à son territoire, mentionnant l'hypothèse d'une offensive militaire pour une réunification de force, bien que la solution d'une réunification pacifique soit privilégiée. Pour Xi Jinping, Taïwan est la pièce manquante devant parfaire la renaissance de la puissance chinoise. L'île est un verrou géostratégique, incarnant aussi bien une opportunité qu'une menace. Une opportunité, car la réintégration de Taïwan à la République Populaire de Chine signerait une victoire symbolique, politique, maritime, économique, militaire, commerciale, culturelle... Une menace enfin, car Taïwan est la première île de la stratégie américaine d'enclavement de la Chine continentale.

Dès lors, des éclairages s'imposent. Quels sont les antécédents de la relation entre la République Populaire de Chine et Taïwan ? Dans quelle mesure l'histoire, la politique et le droit sont trois prismes éclairant le conflit de manière différente ? Quels sont les enjeux qui sous-tendent une réintégration de Taïwan ? S'agit-il d'une relation s'expliquant exclusivement par la bipolarité – Pékin & Taipei – par ou la tripolarité – Pékin, Taipei, Washington - ?

Ce papier a pour volonté de présenter brièvement, avec honnêteté intellectuelle et impartialité politique, les éléments explicatifs de la conflictualité Chine – Taïwan. Il ne prend donc pas position et n'a pour vocation que d'éclairer les lecteurs dans les limites de l'expertise de l'auteurice.



## **I | Chine – Taïwan : sous les faisceaux de l’histoire**

**Chine – Taïwan : quelle légitimité historique ?**

*1683 – 1945 : de l’unification sous les Qing à la dissociation*

*1945 – 1950 : de la réunification à la scission communistes vs. nationalistes*

*1950 – 2022 : du combat pour une seule Chine... à la création de deux entités distinctes*

**La confrontation de deux argumentaires historiques**

## **II | Chine – Taïwan : de l’histoire aux prismes politique et juridique**

**Politique : la réunification ou l’indépendance, une affaire de perceptions et d’intérêts ?**

*La construction de perceptions et d’un récit national*

*Une représentation symbolique et nationale sous-tendant des intérêts politiques*

**Droit : de la reconnaissance d’une seule Chine**

*Un état des lieux de jure...*

*En ambivalence avec un état des lieux de facto...*

## **III | Chine – Taïwan – Etats-Unis : une relation bilatérale cachant un troisième acteur**

**Une ambiguïté stratégique américaine**

**Menant à un endiguement stratégique de la RPC par les Etats-Unis**

*Une alliance dans le Pacifique sous l’égide des Etats-Unis*

*Une omniprésence américaine*

*Accroissant in fine les tensions RPC - Taïwan*



*« Taiwan doit être et sera réunié »*

Discours du Président chinois, Xi Jinping

2 janvier 2019



## **Chine – Taïwan : sous les faisceaux de l’histoire**

---

Xi Jinping, actuel président de la République Populaire de Chine (RPC), ainsi que le Parti Communiste Chinois (PCC), justifient leurs ambitions de reconquête à l’égard de Taïwan par l’histoire. Cette ambition se fonde sur une légitimité historique et ethnique selon laquelle Taïwan ne peut que faire partie de la Chine, et a toujours été sous influence chinoise. Selon le PCC, les Taïwanais ne sauraient se penser Taïwanais en tant que tels, mais Chinois – tout autant que Taïwan n’aurait de réalité intrinsèque qu’en tant que composante de la République Populaire de Chine. Autrement dit, l’argumentaire pékinois consiste à affirmer que le régime taïwanais est illégitime historiquement et n’est qu’une parenthèse qui n’est pas vouée à perdurer ; l’émergence d’un Etat taïwanais est donc présenté comme une défaillance qu’il faudrait résoudre. Du fait de cette illégitimité historique du régime taïwanais, la reconquête serait par conséquent justifiée, nécessaire, et incontestable.

Où placer la vérité historique, si tant est qu’il en existe une ? Quels sont les deux argumentaires qui s’opposent et se confrontent, l’un affirmant la légitimité de l’ambition chinoise sur la base de l’argument historique et ethnique, le second infirmant la thèse d’une influence chinoise sur Taïwan justifiant une réintégration ?

*Une chronologie récapitulative des éléments que nous mentionnons dans cette partie est présente page 10.*

### **Chine – Taïwan : quelle légitimité historique ?**

#### ***1683 – 1945 : de l’unification sous les Qing à la dissociation***

En 1644, la dynastie impériale Qing parvient au pouvoir et règne sur la Chine. Cette dynastie est d’origine mandchoue, et par son invasion de la Chine, elle a détrôné la dynastie Ming, qui fût la dernière dynastie impériale ethniquement chinoise. La dynastie Ming a régné de 1368 à 1644. La dynastie Qing d’origine mandchoue, quant à elle, s’est maintenue au pouvoir de 1644 à 1912. En 1683, soit 39 ans après l’invasion de la Chine continentale, la dynastie Qing envahit l’île de Taïwan. Cette prise de pouvoir par la dynastie Qing met fin au pouvoir de Koxinga succédé par son fils Zheng Jin sur l’île de Taïwan (de son vrai nom Zheng Chenggong, on parle alors de dynastie Zheng pour Taïwan). Koxinga avait ravi Taïwan aux Hollandais, et



était un fidèle des Ming contestant la légitimité du pouvoir des Qing sur la Chine continentale. Ainsi, en 1683, l'île de Taïwan et la Chine continentale font effectivement partie du même ensemble, territorial, ethnique et politique, unifiés sous le règne de la dynastie Qing. Nous reviendrons sur la pertinence de la mention de l'aspect de l'ethnie dans une seconde partie.

A l'occasion de la défaite chinoise face au Japon en 1895 à la suite de la guerre sino-japonaise de 1894-1895, la Chine impériale des Qing signe la cession de Taïwan à l'Empire du Japon. Cette cession se fait par le Traité de Shimonoseki, connu sous le terme de Traité de Maguan en Chine. L'île de Taïwan demeure sous domination japonaise jusqu'à la défaite du Japon en 1945. Entre temps, la dynastie impériale des Qing est renversée et désavouée par la révolution chinoise de 1911. La République de Chine est proclamée, entraînant l'abdication du dernier empereur de Chine en 1912. A la suite de la défaite japonaise de 1945, Taïwan est alors transféré à l'ONU, qui demande à la République de Chine d'en assurer la stabilisation dans un contexte post Seconde Guerre Mondiale.

### ***1945 – 1950 : de la réunification à la scission communiste vs. nationaliste***

En 1945, la République de Chine est en place. Cette dernière n'est pas à confondre avec la République Populaire de Chine, datant de 1949, que nous détaillerons par la suite. La République de Chine est alors dominée par le parti politique du Kuomintang, aujourd'hui présent sur l'île de Taïwan. Le parti du Kuomintang est un parti nationaliste qui reçoit le soutien des Etats-Unis dans la reconquête et la stabilisation de Taïwan en 1945. Ainsi, en 1945, Taïwan passe sous gouvernance chinoise *de jure*.

*De facto* toutefois, l'unification Chine – Taïwan n'est pas pérenne, précisément car la situation politique en Chine continentale ne l'est pas. La République de Chine est en proie à une guerre civile, opposant les nationalistes du Kuomintang (soutenus par les Etats-Unis, ayant pris pied à Taïwan) aux communistes du PCC. Le 1<sup>er</sup> octobre 1949, Mao Zedong, leader communiste, proclame la République Populaire de Chine. Les communistes sont victorieux, les nationalistes sont défaits. Les nationalistes battus du Kuomintang, sous l'égide de Tchang Kai-Chek, s'établissent à Taïwan et proclament la perpétuation de la République de Chine à Taipei, revendiquant être la véritable Chine – ce que la RPC proclame également.

Le terme de « sécession » n'est donc pas un terme approprié en l'espèce, dans la mesure où la proclamation de la République de Chine à Taïwan ne s'est pas faite dans l'objectif de



former un Etat distinct de la République Populaire de Chine en Chine continentale. L'objectif était de devenir le véritable et unique représentant de la Chine, de maintenir la République de Chine, donc, de recouvrer l'intégralité du contrôle sur la Chine continentale – et non de former un Etat taiwanais indépendant. Cependant, depuis 1949, il est incontestable que Taïwan forme *de facto* un Etat distinct de la Chine continentale ; bien qu'une large majorité de la communauté internationale reconnaisse la RPC comme étant la véritable Chine et ne reconnait pas Taïwan.

### ***1950 – 2022 : du combat pour une seule Chine... à la création de deux identités distinctes***

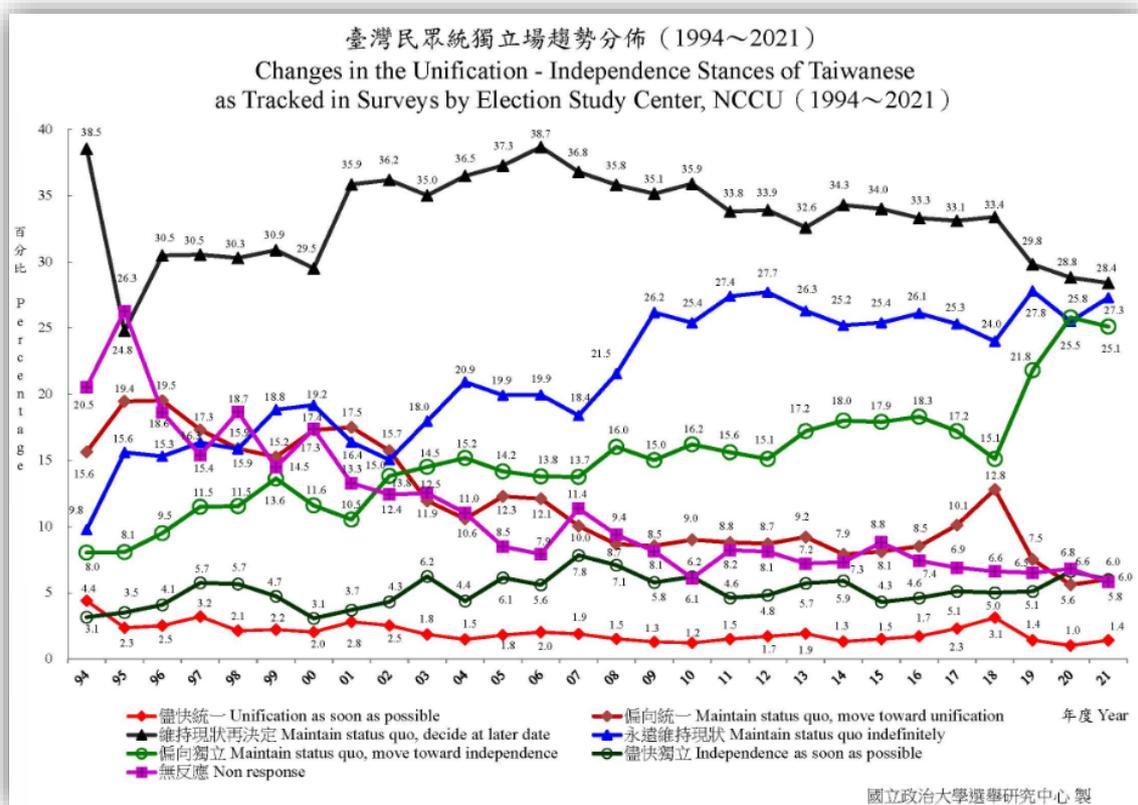
A l'origine donc, le pouvoir nationaliste chinois nouvellement établi à Taïwan n'avait pas pour ambition de constituer un Etat véritablement dissocié de la Chine continentale. L'ambition était effectivement de restaurer l'unité entre la Chine continentale et l'île de Taïwan, mais sous la régence d'un pouvoir nationaliste et non communiste. Taipei était ainsi la capitale provisoire de la République de Chine, en attendant la restauration du pouvoir à Nankin. Le pouvoir originellement structuré par Tchang Kai-Chek était un pouvoir autoritaire, qualifié de dictature. Ce dernier était président à vie, et gouvernait un système politique n'autorisant qu'un seul parti : le Kuomintang (KMT).

Dans un contexte de Guerre Froide, Taïwan était majoritairement reconnu comme étant le véritable représentant de la Chine par le monde occidental et par les Etats-Unis. Cependant, en 1971, l'ONU vote la Résolution 2758. Par cette dernière, la République de Chine perd son siège au conseil de sécurité en faveur de la République Populaire de Chine. Les rapports de force sont ainsi renversés, et la Chine insulaire perd ses soutiens au profit de la Chine continentale, devenant majoritairement reconnue comme représentante de la Chine.

Alors que le PCC et le régime communiste perdurent en Chine continentale, Taïwan entame un processus de démocratisation. La création d'un parti politique d'opposition (le Minjindang) est autorisée en 1986, mettant fin au régime autoritaire du parti unique. La première élection présidentielle au suffrage universel direct se tient en 1996. Taïwan devient dès lors un Etat démocratique bipartite, s'opposant au régime de l'Etat communiste à parti unique en Chine continentale. La République de Chine, basée à Taipei, s'oppose ainsi à la République Populaire de Chine, basée à Pékin. Enfin, en 2016, le peuple taiwanais élit une présidente, Tsai Ing-wen, provenant du Democratic Progressive Party, DPP. Cette dernière

refuse catégoriquement toute hypothèse de réintégration de Taïwan à la Chine continentale. Elle fut réélue en tant que présidente de la République de Chine face à son rival pro-Pékin, en 2020.

En réalité, depuis 1950, ce sont deux identités opposées et distinctes qui se sont progressivement structurées et qui se font face. L'identité chinoise continentale et l'identité chinoise insulaire, que l'on peut désormais qualifier d'identité taïwanaise, ne sont plus aussi similaires et concordantes. Elles s'opposent politiquement, et institutionnellement, multipliant les sujets de discordes bien plus que les points de concordances. A Taipei, le parallèle fut établi entre le conflit RPC – Hong Kong et le conflit latent RPC - Taïwan. La Chine continentale le nie, toutefois, on ne peut que constater la structuration d'une volonté taïwanaise de ne pas renouer avec Pékin. A l'instar de la révolution orange en Ukraine, du mouvement des Parapluies à Hong Kong, Taïwan a connu son propre mouvement de contestation envers Pékin : le mouvement des Tournesols. En 1994, 4,4% de la population taïwanaise affirmait un désir de réunification avec la Chine. Ce pourcentage tombe à 1,4% en 2021, soit une baisse de 3 points de pourcentage pour l'unification. De même, en 1994, 8% de la population taïwanaise désirait obtenir l'indépendance le plus rapidement possible. Ce pourcentage s'élève à 25,1% en 2021, soit une augmentation de 17 points de pourcentage pour l'indépendance.





Source : <https://esc.nccu.edu.tw/upload/44/doc/6963/Tondu202112.jpg>

On se confronte alors à deux perceptions contradictoires : l'une, continentale, présente « 1 Chine, 2 systèmes », la seconde, insulaire, présente « 1 Chine, 1 Taïwan ». Dans ces deux cas, la possibilité d'une réunification pacifique est une hypothèse semblant improbable.

## **La confrontation de deux argumentaires historiques**

Maintenant que nous avons apporté un éclairage sur les éléments constitutifs de la discorde, tentons également d'éclairer ce qui fait l'essence de ces deux argumentaires, qui s'opposent et se confrontent.

Si nous reprenons la chronologie, la Chine continentale et l'île de Taïwan ont donc été unifiées deux fois sous la bannière d'un même ensemble territorial et politique : l'empire des Qing dans un premier temps, la République de Chine dans un second temps. Sur la base de ces deux faits historiques, voyons comment les deux argumentaires se positionnent et proposent deux lectures distinctes ; car tandis que le premier argue en faveur d'une réintégration, le second se positionne en faveur d'une indépendance taïwanaise. Naturellement, ces deux représentations sont binaires et ne reflètent pas l'intégralité des positionnements des spécialistes et politiciens.

Ainsi qu'indiqué sur la frise ci-dessous, les périodes temporelles en **bleu** sont les périodes durant lesquelles la Chine continentale et l'île de Taïwan ne faisaient pas partie du même ensemble politique.

La période en **bleu ciel** (1683 – 1895) est une période de deux cents ans durant laquelle Taïwan et la Chine continentale étaient deux composantes d'un ensemble plus grand. Cette unité Taïwan | Chine a été réalisée sous l'égide des Qing, présents sur l'île de Taïwan ainsi qu'en Chine continentale. Pour certains, plus prompts à être favorable au second argumentaire, le fait que les Qing furent une dynastie impériale d'origine mandchoue est important. Selon ce second argumentaire, la thèse de Xi Jinping avance que la domination chinoise s'est toujours (ou majoritairement) exercée sur l'île de Taïwan. Or, du fait de ce fait ethnique, les défenseurs d'une indépendance taïwanaise affirment que la domination sur Taïwan n'était donc pas chinoise (Han) mais mandchoue. Il n'y aurait donc pas eu de domination chinoise sur Taïwan *per se*, mais une domination mandchoue sur la Chine continentale et sur Taïwan. *A contrario*, les défenseurs du premier argumentaire défendent l'idée selon laquelle cette dissociation Han

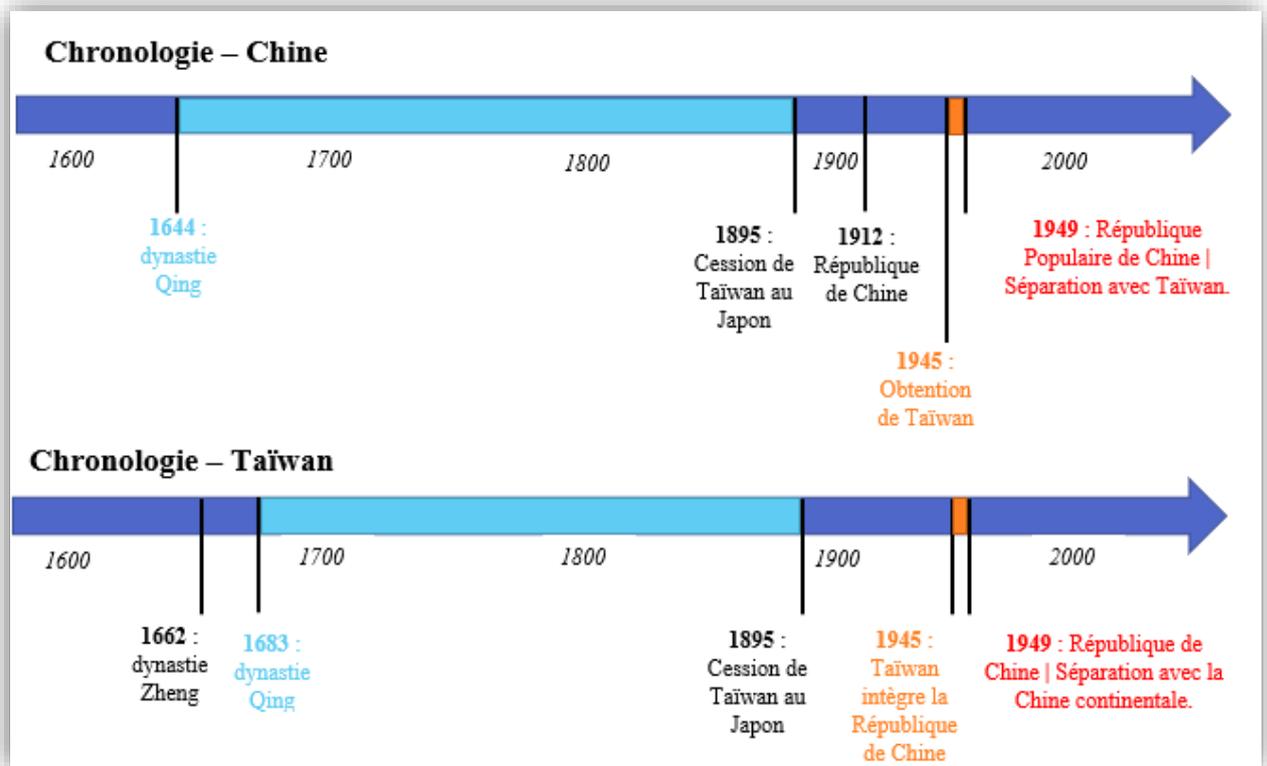


– Mandchou n’apporte que peu au débat, car cet aspect ethnique n’altère pas les trois affirmations suivantes : premièrement, Taïwan et la Chine continentale ont été unifiés dans le cadre d’un ensemble plus grand qui était l’Empire des Qing, et ce, pour une période de plus de deux cents ans. Deuxièmement, cela ne vient pas non plus contredire le fait que Taïwan et la Chine continentale, dans l’imaginaire chinois, sont un seul et même peuple appelé les Hans, un peuple qui est appelé à se réunifier car il l’était par le passé. Troisièmement, l’origine et l’ethnie de la dynastie des Qing n’altère pas la perception selon laquelle la dynastie des Qing fut la Chine, cette dynastie impériale est comprise comme composante primordiale du roman national et (post-)impérial chinois, et à ce titre, la dynastie des Qing est un élément crucial de l’histoire de la Chine, au même titre que la dynastie des Yuan (ethnie mongole).

Enfin, la période orange indique la période de 4 ans (1945 – 1949) durant laquelle Taïwan a été intégré aux territoires gouvernés par le pouvoir central chinois. Sur ce terrain temporel une nouvelle fois, les deux argumentaires s’affrontent : tandis que le premier affirme l’influence chinoise sur Taïwan, d’autant plus confirmée par le maintien de la République de Chine à Taïwan, le second insiste sur le fait que cette courte période est à repenser sous le prisme de l’instabilité de la guerre civile chinoise qui sévissait alors.

Ainsi, dans le cadre de ces éclairages, l’on perçoit bien dans quelle mesure tenter de comprendre la conflictualité RPC – Taïwan par le seul biais de l’histoire mène à des conclusions premièrement différentes en fonction du positionnement politique, et deuxièmement lacunaires, car l’analyse historique passe à côté d’une variable explicative au moins tout aussi importante : l’analyse des mentalités, des perceptions, des imaginaires collectifs – en fait, l’analyse symbolique et politique. De fait, ces travaux pourraient être approfondis, et l’on peut interroger la pertinence d’un détour historique quand une situation conflictuelle repose sur des imaginaires collectifs et des perceptions nationales qui s’entrechoquent. C’est ainsi que l’analyse quitte l’histoire pour en venir au politique et au symbolique.

## Rappel des chronologies



### Légende



La Chine continentale et l'île de Taïwan sont dissociées



La Chine continentale et l'île de Taïwan sont unifiées sous un pouvoir étranger  
(colonisation mandchoue)



La Chine continentale et l'île de Taïwan sont unifiées sous un pouvoir chinois central



# Chine – Taïwan : de l’histoire aux prismes politique et juridique

---

Ainsi, l’établissement d’un « état des lieux » du conflit et de ses variables cachées est un dessein extrêmement complexe à réaliser, et ce papier n’a pas pour velléité d’être exhaustif. Ceci d’autant plus que l’aspect historique de la relation, bien qu’il soit nécessaire de le rappeler ainsi que nous l’avons fait en première partie, ne concentre pas toute la complexité des tensions et des crispations que nous connaissons aujourd’hui. Le présent conflit ne peut pas exclusivement s’expliquer par l’histoire. Il s’explique également par le politique et par le droit.

## **Politique : la réunification ou l’indépendance, une affaire de perceptions et d’intérêts ?**

### *La construction des perceptions et d’un récit national*

Ainsi que déclaré précédemment, l’histoire n’est ni suffisante ni exhaustive pour comprendre tous les leviers qui structurent les conflits et les tensions actuelles. Les perceptions, les imaginaires collectifs, les mises en récit – sont autant de variables de prime importance, car à la puissance de l’histoire, peuvent se substituer la puissance des mythes, l’influence des romans nationaux, et l’impact des croyances. L’existence de deux lectures des faits historiques que nous avons présentés le démontre. Les perceptions ont en cela une force de frappe bien supérieure à n’importe quelle arme traditionnelle.

En l’espèce, la perception que les Chinois (Chine continentale) ont du conflit avec Taïwan est intégralement structurée par les cours d’histoire dispensés en RPC, ainsi que par les discours que tiennent les officiels du gouvernement. Pour résumer, la construction des imaginaires collectifs reposent sur la vision officielle et étatique promue par le PCC. Cette vision rappelle et réaffirme combien il est important d’avoir tous les Chinois réunifiés en un seul territoire : il s’agit de la réunification des Hans, volonté que nous avons déjà mentionnée dans ce papier. Les Hans sont le peuple chinois « historique » et résultent de l’ancienne ethnie Huaxia. Du fait des antécédents historiques, et notamment de la scission RPC | RdC en 1949-1950, la population de l’île taïwanaise est estimée comme majoritairement Han. La réunification avec Taïwan est de fait promue en tant qu’ambition à haute valeur politique,



ethnique, historique et symbolique, car repose sur la perception selon laquelle il est nécessaire et légitime de rassembler tous les Hans en un seul territoire. Cette perception est comprise comme étant une vérité absolue, incontestable et incontestée en Chine continentale.

Cela diffère fondamentalement de la perception du DPP et de la perception occidentale – qui considère cette velléité de réunification comme étant un mythe et non une vérité, en outre contestable et contesté. Ainsi, en opposition à cette vision pékinoise, la perception que les occidentaux ont de ce conflit sous-tend également des intérêts et des idéologies propres. A la volonté de réunification des Hans s’oppose la volonté de préserver Taïwan en tant qu’Etat démocratique. Taïwan est présenté comme étant une « démocratie frontière » menacée par un pouvoir autoritaire, et si Taïwan était ramené dans le giron d’influence de la Chine, alors les Etats-Unis et le monde occidental n’en seraient que d’autant plus menacés. Par conséquent, les deux argumentaires s’opposant sur le plan historique s’opposent également sur le plan politique.

Par ailleurs, cette représentation véhiculée en RPC sous-tend l’idée que la division avec Taïwan est un obstacle qui affaiblit irrémédiablement la RPC, que ce soit pour la course à l’hégémonie en Asie Pacifique, que ce soit dans le cadre de la rivalité sino-américaine, ou que ce soit dans l’ambition de devenir la première puissance mondiale. En d’autres termes, cette croyance de la nécessité légitime d’une réintégration de Taïwan est une représentation construite par le PCC, et donc éminemment politique. De même, la représentation majoritairement occidentale répond également à des nécessités politiques, incluant la préservation de la démocratisation de Taïwan, et incluant également le maintien d’une influence stratégique américaine de premier plan dans le Pacifique et en mer de Chine. Nous reviendrons dans une troisième partie sur le rôle stratégique joué par les Etats-Unis dans ce conflit.

### ***Une représentation symbolique et nationale sous-tendant des intérêts politiques***

Il faut également mentionner que le positionnement de la RPC envers Taïwan n’est pas exclusivement de l’ordre de l’histoire, de l’ethnie, ni du roman national. Ce positionnement est encouragé et renforcé par des intérêts économiques, militaires et stratégiques de première importance, que nous allons détailler et éclairer ici. Ainsi que mentionné en introduction, la possibilité d’une réintégration pacifique ou contrainte de Taïwan incarne une opportunité stratégique primordiale. Dès lors, la nécessité de la réintégration de Taïwan dans le récit



national chinois sert également des intérêts nationaux dépassant le cadre d'une volonté de réunification des Hans dans un même territoire et sous un même pouvoir – donc dépassant le pouvoir explicatif des simples vecteurs historique, ethnique, et symbolique.

En premier lieu, nous pouvons citer l'intérêt maritime. La Chine, en tant que puissance mondiale, doit maintenir et étendre son influence sur son environnement maritime. Les eaux territoriales de la Chine sont majoritairement peu profondes, et par conséquent, détenir l'accès à la mer et les eaux territoriales de Taïwan serait un avantage géostratégique non négligeable. Cette problématique de la puissance maritime chinoise est également un facteur explicatif clé des conflits se déroulant actuellement en mer de Chine du Sud. Toutefois, le PCC dissocie la question taïwanaise de la question du Pacifique quant à la volonté d'hégémonie maritime, cet intérêt n'est donc pas le plus déterminant mais sous-tend tout de même les crispations actuelles.

En deuxième lieu, l'intérêt commercial et militaire joue également un rôle dans ce conflit. L'île de Taïwan abrite l'entreprise TSMC (*Taiwan Semiconductor Manufacturing*), l'entreprise leader sur le marché mondial des semi-conducteurs et des micro-processeurs, possédant plus de 50% du marché international. Or, il s'agit des technologies les plus déterminantes dans notre ère, applicables autant aux technologies numériques et à Internet, qu'aux technologies de stockage et d'analyse des données, à l'intelligence artificielle, à la communication quantique. Ce qu'il faut préciser, c'est que ces technologies ont également des applications militaires d'envergure primordiale dans le cadre de l'hybridation de la guerre. Autrement dit, ces technologies sont nécessaires pour l'innovation militaire, l'établissement et le maintien d'une suprématie militaire. Les conséquences géoéconomiques et géopolitiques de ce marché sont colossales, les enjeux militaires et financiers sont indéniables, notamment car les entreprises taïwanaises exportent massivement vers les Etats-Unis, au détriment de la RPC. Une réintégration de Taïwan pourrait permettre à la RPC de faire main basse sur ces technologies et sur ces usines de production.

En troisième lieu, l'intérêt politique est une clé de compréhension du conflit. Taïwan est l'incarnation de la crédibilité et de la légitimité d'un leadership chinois dans la zone Asie Pacifique. Une réunification avec Taïwan pourrait propulser la RPC au rang de première puissance sur cette aire géographique, dépassant de fait les Etats-Unis, et devenant une puissance incontestable. Ce tour de force renforcerait également l'entente avec la Russie notamment. Enfin, une réunification avec Taïwan permettrait de prendre l'avantage dans le cadre de la rivalité sino-américaine, en éclatant l'enclavement américain de la RPC.



## **Droit : de la reconnaissance d'une seule Chine**

### ***Un état des lieux de jure...***

Analyser le conflit par la lunette du droit international rajoute une couche de complexité. Nous avons mentionné une existence *de facto*, de fait, d'un Etat dissocié de la RPC en Chine continentale. Cependant, bien qu'il ait une existence de fait, la question de l'existence de droit est bien plus épineuse. D'un point de vue de droit international, la scission qui fut celle de 1950 entre les nationalistes du KMT à Taïwan et les communistes du PCC en Chine continentale a été à l'origine de la création d'une double Chine. En 1950, la République de Chine était massivement reconnue comme étant la Chine légitime, au détriment de la République Populaire de Chine nouvellement proclamée. Cette reconnaissance de la République de Chine provenait notamment des Etats non communistes, donc du bloc occidental dans un contexte de Guerre Froide. La reconnaissance de la République de Chine comme étant le gouvernement légitime de la Chine par l'Organisation des Nations Unies a entériné l'existence juridique et la reconnaissance internationale du gouvernement de la RdC basé à Taïwan.

En 1964, la France de Charles de Gaulle reconnaît la RPC comme étant le gouvernement légitime de la Chine, premier Etat du bloc occidental à instaurer une rupture avec la RdC au profit de la RPC. En 1971, l'ONU accorde le siège au Conseil de Sécurité à la RPC, déposant la RdC. En 1978, les Etats-Unis annoncent établir des relations diplomatiques avec la RPC, reconnaissant *de fait* la RPC en lieu et place de la RdC. Aujourd'hui, seulement 14 Etats sur les 193 Etats membres des Nations Unies reconnaissent Taïwan en tant que gouvernement légitime de la Chine et seule Chine. Ainsi, de jure, une large majorité de la communauté internationale reconnaît l'existence de la République Populaire de Chine à Pékin, et non de la République de Chine à Taipei, les deux étant mutuellement exclusives. De jure, la RPC est majoritairement reconnue comme étant la Chine légitime.

Le dernier élément que nous pouvons mentionner, et qui va à contre-sens de cette idée d'impossibilité de reconnaissance de la RdC du fait de l'impératif d'une unicité de la Chine, est la conférence de Montevideo. Tenue en 1933, cette conférence panaméricaine précise les quatre critères d'indépendance et de souveraineté étatique : « *être peuplé en permanence, contrôler un territoire défini, être doté d'un gouvernement, et être apte à entrer en relation avec les autres Etats.* » Taïwan pourrait de fait invoquer ces critères auprès des Etats-Unis, cependant, deux limites sont à préciser. Premièrement, cette convention, résultat d'une conférence panaméricaine, ne fut pas signée par l'intégralité de la communauté internationale.



Deuxièmement, cela pourrait être perçu comme étant une déclaration d'indépendance, et donc, un *casus belli* de grande intensité pour la RPC et ses pays alliés.

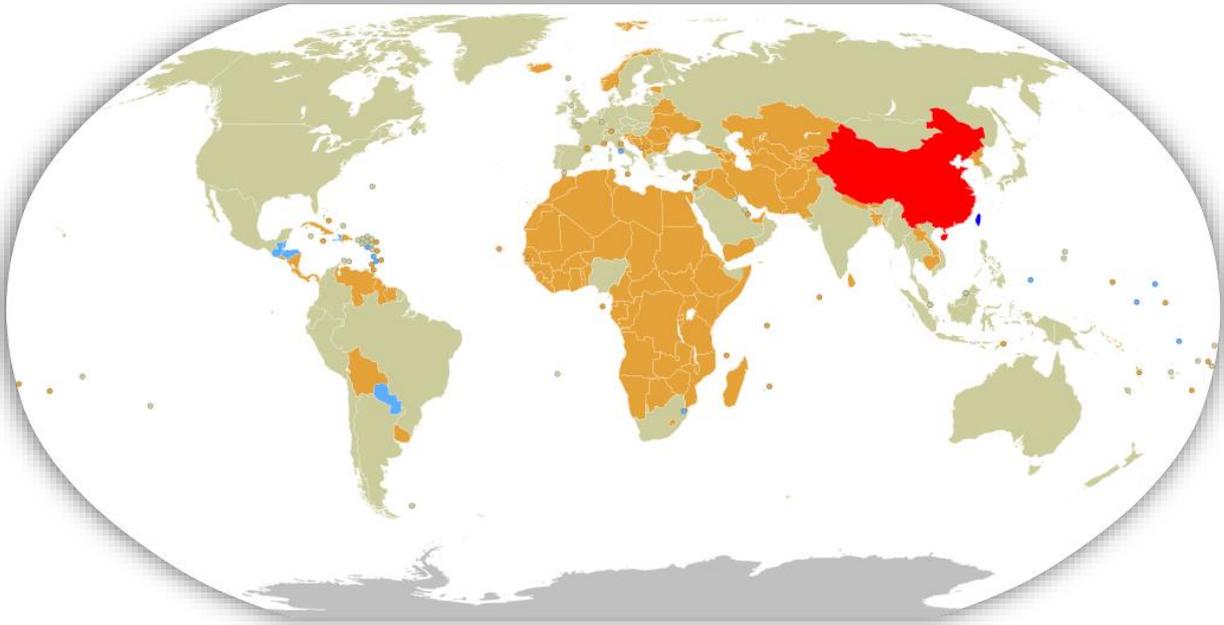
### ***En ambivalence avec un état des lieux de facto...***

Cependant, la reconnaissance juridique et diplomatique, majoritairement en faveur de la RPC, n'est pas le seul élément à prendre en compte. En effet, en dépit de cette reconnaissance massive de la Chine de Xi Jinping comme étant la Chine véritable et légitime, la RdC dispose pour autant d'une politique étrangère instituant *de facto* un Etat distinct de la RPC.

En 1971, l'ONU transfère le siège de la RdC à la RPC. La RdC est ainsi exclue des principaux traités de l'ONU, signés postérieurement à 1971. Toutefois, cela n'annule pas la validité des traités signés antérieurement à cette date, dont la RdC fut signataire au titre d'Etat membre des Nations Unies. Par conséquent, Taïwan demeure signataire de traités primordiaux pour la diplomatie et l'ordre international, tels que la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Cette convention fut signée par la République de Chine en 1961, ratifiée en 1969. Par ailleurs, en dépit de cette exclusion de la RdC de l'ONU, Taïwan est cependant membre d'institutions et d'infrastructures spécialisées des Nations Unies, disposant du statut d'observateur permanent dans des institutions telles que la Banque mondiale et le FMI.

Un autre facteur brouillant les contours juridiques et internationaux du conflit est que la RdC entretient des liens diplomatiques non officiels *de facto* avec 57 autres Etats membres de l'ONU (*carte ci-dessous*). La RdC entretient également des liens d'alliance et de soutien avec de nombreux Etats du Pacifique, notamment l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, mais également les Etats-Unis et le Canada. Ces nombreux liens instaurent une existence juridique et politique de fait de la République de Chine. Du fait de cette situation éminemment singulière, la République de Chine, d'un point de vue de droit international, est cependant reconnue comme étant une entité *sui generis*, signifiant que la situation de la République de Chine est si complexe, qu'elle ne rentre dans aucune catégorie du droit international tel qu'il est aujourd'hui, et que de nouveaux textes de loi devront être écrits pour qualifier juridiquement ce que représente et ce qu'est la RdC. Ainsi, la République de Chine a progressivement acquis une existence et une reconnaissance *de facto* en raison des lois et des plans pour la sécurité dans le Pacifique dont elle fait l'objet, révélant un troisième acteur prédominant dans ce conflit *a priori* bilatéral : les Etats-Unis.

## Carte : Relations diplomatiques entre la République de Chine et les autres Etats du monde aujourd'hui



### Légende

**Bleu marine** : République de Chine (RdC, île de Taïwan, Chine insulaire)

**Rouge** : République Populaire de Chine (RPC, Chine continentale)

**Orange** : Pays reconnaissant la RPC en tant que gouvernement légitime de la Chine

**Beige** : Pays reconnaissant la RPC en tant que gouvernement légitime de la Chine, mais entretenant des relations de facto avec la RdC

**Bleu ciel** : Pays reconnaissant la RdC en tant que gouvernement légitime de la Chine

*Source : Par NuclearVacuum — Cette image vectorielle a été créée avec Inkscape., CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=8060648>*



*« Nous n'autorisons aucune force étrangère à nous intimider, nous opprimer ou nous asservir. Quiconque s'y risquerait serait anéanti devant une grande muraille d'acier [...] »*

Discours du Président chinois, Xi Jinping

Juillet 2021



# Chine – Taïwan – Etats-Unis : une relation bilatérale cachant un troisième acteur

---

La visite de Nancy Pelosi démontre une chose : considérer le conflit sino-taïwanais sous le seul prisme de ces deux entités (RPC – RdC) serait une erreur. En effet, le conflit stratégique qui oppose la Chine continentale à Taïwan n'est pas à dissocier d'un autre élément : la présence des Etats-Unis. La rivalité sino-américaine dans le Pacifique et en mer de Chine est une des variables explicatives majeures dans le cadre de ce conflit et dans l'hypothèse d'une possible réunification, qu'elle soit de force ou pacifique.

Quel est le rôle joué par les Etats-Unis ? Quel est l'état des lieux des forces en présence ? Comment les Etats-Unis s'insèrent-ils dans le schéma de ces tensions ?

## Une ambiguïté stratégique américaine

Pour rappel, la résolution de l'ONU 2758 de 1971 destituait Taïwan de son siège au profit de la République Populaire de Chine. Toutefois, jusqu'en 1978, les Etats-Unis reconnaissaient officiellement la République de Chine (Taïwan) comme étant la seule représentante officielle et valable de la Chine. Dans le cadre de la structuration de la Guerre Froide et des deux blocs idéologiques et politiques en présence, les Etats-Unis avaient fait le choix de soutenir massivement les nationalistes chinois dirigés par Tchang Kaï-Chek, par la suite exilés à Taïwan. A ce titre, le traité de coopération mutuelle et de sécurité entre les Etats-Unis et Taïwan, signé en 1954, attestait du fait que dans l'optique où l'un des deux territoires était attaqué, le second signataire apportait l'aide militaire requise pour défendre le premier. Ce traité, qui fut valide de 1955 à 1979, a pu être interprété comme étant un « coup de force », relançant de fait les tensions entre Etats-Unis et RPC. Le Kuomintang avait par ailleurs été un allié précieux pour Washington dans la Guerre de Corée de 1950 à 1953.

En 1978, les Etats-Unis annoncent finalement l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine continentale, et reconnaissent officiellement la République populaire de Chine le 1<sup>er</sup> septembre 1979. La même année, le Congrès américain vote le *Taiwan Relations Act*, entérinant une coopération militaire entre les Etats-Unis et Taïwan pour assurer ses capacités de défense face à la Chine continentale dont les velléités de reconquête n'étaient



pas cachées. Cette loi américaine sur les relations taïwanaises entérine la possibilité d'exportation d'armes des Etats-Unis à Taïwan pour assurer les capacités défensives de l'île, mais ne garantit cependant pas une intervention américaine en faveur de Taïwan dans l'hypothèse d'un conflit ouvert avec la Chine continentale.

Cette position, parfois appelée « politique caméléon », a pu être interprétée comme une tentative d'apaisement des crispations, dans un contexte où le risque d'une 3<sup>e</sup> guerre mondiale régissait les choix diplomatiques et stratégiques des grandes puissances. Ainsi, la double stratégie américaine d'une reconnaissance officielle de la RPC tout en assurant la défense de Taïwan sans garantie d'intervention directe est une stratégie volontairement ambiguë, dans l'objectif d'obtenir un statu quo ne permettant ni une réintégration de force de Taïwan par la RPC, ni une déclaration d'indépendance unilatérale de la part de Taïwan.

## **Menant à un endiguement stratégique de la RPC par les Etats-Unis**

### ***Une alliance dans le Pacifique sous l'égide des Etats-Unis***

En dépit de cette ambiguïté stratégique américaine, Taïwan dispose donc d'un soutien américain important pour assurer sa défense. Les Etats-Unis ne sont pas la seule puissance à avoir témoigné son soutien. D'autres pays inquiets par la montée en puissance de la RPC ont manifesté leur volonté de soutenir Taïwan face à la possibilité d'une réunification : le Japon, l'Australie, la Corée du Sud, la Nouvelle Zélande, les Philippines, la Thaïlande... A ce titre, une déclaration commune du comité consultatif sur la sécurité américano-japonaise (2005 et 2011, réaffirmée en 2013) mentionnait comme priorité la résolution pacifique des conflictualités animant l'île et le détroit de Taïwan.

En cela, l'on peut lire les forces en présence dans le Pacifique comme suit : il existe une alliance, instituée et préservée par les Etats-Unis, qui s'oppose à la puissance militaire nouvellement obtenue par la Chine ainsi qu'à ses velléités d'hégémonie. Cette alliance est constituée de pays craignant cette montée en puissance, et qui pour y parer, recherchent donc la protection du parapluie américain. Il s'agit notamment du Japon et de l'Australie, également menacés par le projet des nouvelles routes de la soie, qui avaient par ailleurs voté contre en 1971 dans le cadre de la résolution 2758 de l'ONU portant sur le transfert du siège de la Chine de la RdC à la RPC. D'autres pays sont également membres de l'alliance, tels que la Corée du Sud, les Philippines et la Thaïlande, mais également l'Afghanistan, à l'Ouest de la RPC.

## *Une omniprésence américaine*

Cette alliance se traduit par une omniprésence américaine dans la région, afin de concurrencer la RPC. Dans le cadre de cette rivalité sino-américaine, les pays alliés des Etats-Unis ont mis à disposition de ces derniers des territoires, ou encore des infrastructures spécifiques, afin de renforcer la présence militaire des Etats-Unis dans le Pacifique. Les bases américaines sont de fait très nombreuses. Les Etats-Unis disposent de bases militaires (ou facilités) en Thaïlande, au Vietnam, à Singapour, en Corée du Sud, au Japon en comptant celle sur l'île d'Okinawa, aux Philippines, sur l'île de Guam à l'est des Philippines, et enfin, en Australie. S'ajoutant à ces bases, deux flottes militaires américaines sont également présentes, assurant l'omniprésence américaine : il s'agit de la Ve flotte (Océan Indien, Golfe, et mer Rouge) et de la VIIe flotte (Pacifique Ouest).

Par conséquent, l'armée américaine est véritablement omniprésente dans le Pacifique, rivalisant avec les ambitions chinoises, entravant l'accès chinois aux eaux profondes du Pacifique. La zone d'influence américaine dans le Pacifique part ainsi du Japon, passe par la Corée du Sud, descend vers Taïwan, et encapsule les Philippines. Du fait de cette présence, il est de fait impossible de penser le conflit existant autour de Taïwan sans prendre en compte ce troisième acteur, car il conditionne les comportements chinois et taïwanais dans ce conflit.

### **Carte : Les bases militaires américaines et ses alliés dans le Pacifique**





Source : <https://www.rts.ch/info/monde/12251732-si-la-chine-et-les-etatsunis-doivent-entrer-en-guerre-ce-sera-sur-taiwan.html>, Géopolitis - RTS

### ***Accroissant in fine les tensions RPC - Taïwan***

De fait, cette présence stratégique américaine, dans le Pacifique ainsi qu'en mer de Chine, est un facteur clé de la compréhension du conflit RPC – Taïwan. Selon la République Populaire de Chine, l'alliance américaine dans le Pacifique consiste en une tentative d'endigement, d'enclavement de sa puissance nationale. En effet, lorsque nous regardons la carte des alliances américaines, nous pouvons notifier que les Etats-Unis contrôlent l'intégralité de ce que l'on appelle la « première chaîne d'îles ». Nous l'avons mentionné précédemment, la puissance militaire chinoise ne se considère pas comme complète et optimale sans accès au Pacifique. Or, la chaîne d'alliance ainsi dessinée (Japon, Taïwan, Philippines) contraint la RPC à renoncer à cet accès direct au Pacifique, étant repoussée dans ses eaux territoriales.

Ainsi, la conflictualité RPC – Taïwan s'explique indubitablement par ce facteur de la présence américaine : premièrement, car l'objectif en recouvrant la possession de Taïwan, est de briser cet enclavement stratégique en détenant le détroit de Taïwan ainsi que les eaux territoriales et l'accès au Pacifique de l'île ; deuxièmement, car une telle réunification compromettrait la crédibilité des Etats-Unis dans la zone, donc ses alliances, et à terme, sa suprématie dans cette région – suprématie que la RPC convoite.



## CONCLUSION

---

Ainsi, le conflit RPC – Taïwan est un conflit complexe et opaque. Il se déroule sur des terrains multiples et pluriels, invoquant autant le pouvoir d'intimidation de la force militaire que l'impact psychologique de l'influence.

Cet article a modestement tenté d'apporter un éclairage quant aux déterminants du conflit. Fournissant un panorama des facteurs explicatifs clés d'un renouveau des tensions, cet article a évoqué de nombreux prismes par lesquels il est possible de comprendre et d'appréhender le conflit RPC – Taïwan. Cet article a également mis un point d'honneur à présenter les points de discordes, les divergences d'argumentaires et de discours, sans se prononcer sur ces désaccords.

En premier point, cet article est revenu sur les dessous historiques du conflit. L'Histoire est une pierre angulaire du contentieux, dont les divergences d'interprétations ont donné naissance à deux argumentaires s'opposant sur la question de la légitimité historique d'une possible réintégration de Taïwan à la Chine continentale. En second point, cet article a étayé les velléités politiques sous-tendant cette volonté de réunification, ainsi que les conséquences stratégiques potentielles de celle-ci. En troisième point, l'aspect juridique du contentieux a également été étudié, rendant compte d'une dissonance entre un état de droit et un état de fait concernant l'existence de Taïwan et sa reconnaissance en tant qu'Etat souverain et dissocié de la RPC. Enfin, cet article a également mis en exergue l'influence et le rôle joués par les Etats-Unis, la rivalité sino-américaine et l'endiguement stratégique de la RPC étant deux éléments cruciaux expliquant les tensions animant l'île et le détroit de Taïwan.

Tous ces facteurs, ainsi que les désaccords entre les spécialistes, rendent le conflit difficile à prévoir et à estimer. Cependant, tous ou presque, s'accordent à dire que la problématique à résoudre n'est pas de savoir *si* les tensions vont éclater et se muer en guerre ouverte, mais *quand*.